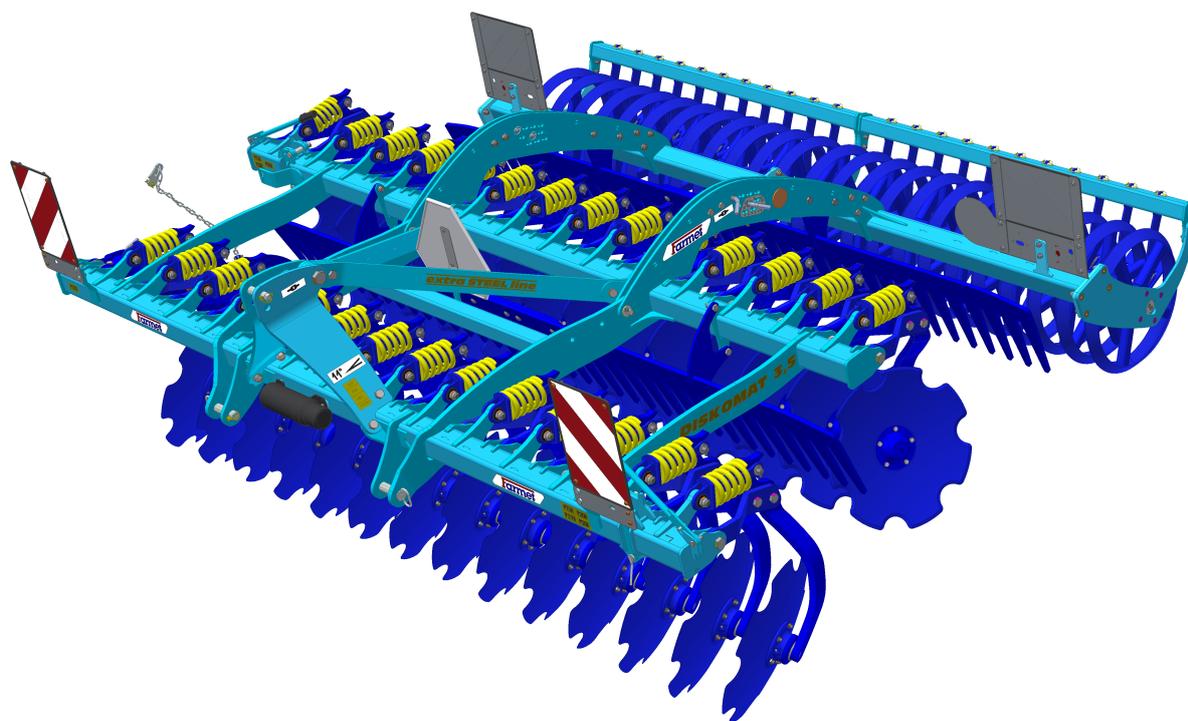


MODE D'EMPLOI

DISKOMAT

3 N | 3,5 N



Édition: **3**

Valide à partir du: **01.08.2023**

FARMET a.s.
Jiřinková 276
552 03 Česká Skalice, CZ

phone: +420 491 450 111
GSM: +420 774 715 738

Id. No.: 46504931
Tax Id. No.: CZ46504931

web: www.farmet.cz
e-mail: dzt@farmet.cz

l'introduction

Cher client,

votre machine agricole achetée est un produit de qualité de l'entreprise Farmet a.s. Česká Skalice.

Vous pouvez profiter des bénéfices de votre machine et en particulier de ses avantages après la lecture minutieuse du mode d'emploi.

Le numéro de fabrication de la machine est gravé sur la plaque signalétique et inscrit dans le mode d'emploi (voir les spécifications de la machine). Ce numéro de fabrication doit être indiqué lors de chaque commande de pièces détachées pour une réparation éventuelle. La plaque signalétique est placée sur le cadre principal, sur le côté gauche du dispositif d'accrochage.

Utilisez uniquement des pièces détachées pour ces machines conformes au **Catalogue de pièces détachées** édité officiellement par le fabricant, la société Farmet a.s. Česká Skalice.

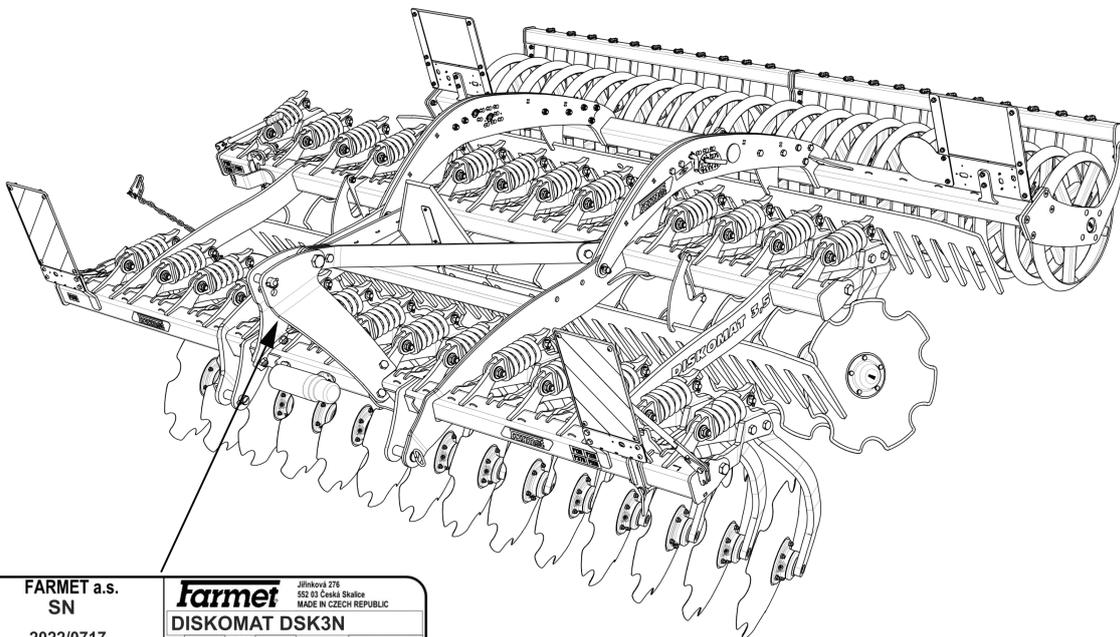
Possibilité d'utilisation de votre machine

La déchaumeuse à disques **DISKOMAT** été conçue pour pouvoir déchaumer tous les types de terre et ce, jusqu'à une profondeur de 18 cm (7,1 in).

Caractéristique de votre machine :

Type de machine :
 Numéro de fabrication de la machine:
 Version spéciale ou accessoires :

| |
|--|
| |
| |
| |



| | | | |
|-------------------|-------|---|--------------|
| FARMET a.s. SN | | Jitkovská 276 552 03 Česká Skalice MADE IN CZECH REPUBLIC | |
| 2022/0717 | | DISKOMAT DSK3N | |
| ROK/ | MODEL | ROK/ | CELK. HROTI/ |
| YEAR | YEAR | YEAR | TOTAL WEIGHT |
| | 2022 | 2021 | 2600 kg |
| | kg | T-1 T-2 T-3 | |
| A-0: | 0 kg | *** | *** |
| A-1: | 0 kg | *** | *** |
| A-2: | 0 kg | *** | *** |
| A-3: | 0 kg | *** | *** |
| | B-1 | *** | *** |
| | B-2 | *** | *** |
| | B-3 | *** | *** |
| | B-4 | *** | *** |
| | | | |

**IMPORTANT
LIRE ATTENTIVEMENT AVANT UTILISATION
GARDER POUR UNE UTILISATION FUTURE**

Sommaire

| | |
|--|----|
| l'introduction..... | 3 |
| 1 PARAMÈTRES LIMITES DE LA MACHINE | 7 |
| 1.1 Paramètres techniques..... | 8 |
| 1.2 Informations sur la sécurité..... | 8 |
| 2 CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION | 9 |
| 3 TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT..... | 11 |
| 4 MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE | 12 |
| 5 ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL..... | 13 |
| 6 DESCRIPTION..... | 16 |
| 6.1 Éléments de travail de la machine | 16 |
| 7 MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT | 17 |
| 8 MISE EN SERVICE | 18 |
| 8.1 Acouplement au tracteur | 19 |
| 9 TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION | 20 |
| 10 RÉGLAGE DE LA MACHINE | 23 |
| 10.1 Réglage de la profondeur de travail de la machine..... | 23 |
| 10.2 Réglage de la machine a l'aide des bras de la suspension a trois points du tracteur | 24 |
| 10.3 Réglage du deflecteur latéral | 24 |
| 10.4 Blocage de la position du rouleau | 25 |
| 11 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE | 26 |
| 11.1 Serrage et blocage des roulements des disques (ne s'applique pas aux roulements sans entretien)..... | 27 |
| 11.2 Remplacement des paliers des rouleaux de travail | 28 |
| 11.2.1 Utilisation du dispositif de demontage et de montage des paliers | 29 |
| 11.2.2 Utilisation des plaques d'ecartement | 33 |
| 12 RANGEMENT DE LA MACHINE | 34 |
| 13 PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE | 35 |
| 14 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT..... | 36 |
| 15 LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE | 37 |
| 16 SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE | 38 |
| 16.1 Service de dépannage | 38 |
| 16.2 Garantie | 38 |

1 PARAMÈTRES LIMITES DE LA MACHINE

- Cette machine a été conçue pour déchaumer la terre jusqu'à une profondeur de 18 cm (7,1 in) et ce, dans le cadre du travail agricole de la terre. Toute autre type d'utilisation dépassant le cadre du but d'utilisation défini est interdit.
- La machine n'est manipulée que par une seule personne – le tractoriste.
- Le tractoriste ne doit pas utiliser la machine dans d'autres buts, en particulier :
 - pour le transport des personnes et des animaux sur la construction de la machine,
 - pour le transport des charges sur la construction de la machine,
 - pour l'attelage de la machine à d'autres dispositifs de traction que ceux indiqués dans le chapitre 8.1.

1.1 Paramètres techniques

| PARAMÈTRES | | DISKOMAT 3 N | DISKOMAT 3,5 N |
|--|---------|------------------------------------|----------------------------------|
| Largeur de travail | | 3 m (9,84 ft) | 3,5 m (11,48 ft) |
| Largeur de transport | | 3 m (9,84 ft) | |
| Hauteur de transport | | 2,2 m (7,22 ft) | |
| Longueur totale de la machine | | 3,25 m (10,66 ft) | |
| Profondeur de travail | | 6 – 18 cm (2,4 – 7,1 in) | |
| Nombre de disques Ø 620 mm (Ø 24,4 in) | avant | 12 | 14 |
| | arrière | 12 | 14 |
| Rendement | | 5 – 7,5 ha/h (12,4 – 18,5 ac/h) | 6 – 9 ha/h (14,8 – 22,2 ac/h) |
| Dispositif de traction | | 105 – 158 kW (140 - 215 HP)* | 120 – 180 kW (160 – 240 HP)* |
| Vitesse de travail | | 10 – 15 km/h (6 – 9,5 mph) | |
| Vitesse de transport maximale | | 25 km/h (15 mph) | |
| Accessibilité en pente maximale | | 6 (°) | |
| Poids de la machine | | 2 400 kg (5 300 lb) | 2 600 kg (5 750 lb) |

*moyen de traction recommandé, la force de traction réelle peut varier considérablement en fonction de la profondeur de traitement, des conditions de terrain, de l'inclinaison du terrain, de l'usure des dispositifs de travail et de leur réglage

1.2 Informations sur la sécurité



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse immédiate pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation pouvant engendrer des blessures légères. Il signale également des actes dangereux en rapport avec une activité pouvant engendrer des blessures.

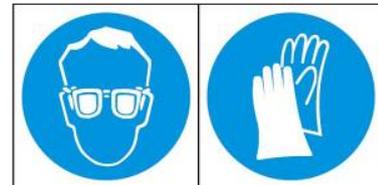
2 CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION

- La machine est fabriquée en conformité avec le dernier état de la technique et les règles de sécurité approuvées.
Néanmoins, l'utilisation de cette machine peut engendrer un risque de blessures pour l'utilisateur ou tierces personnes ou un risque d'endommagement de la machine ou d'apparition d'autres dommages matériels.
- Utilisez la machine uniquement lorsqu'elle est en parfait état technique, en conformité avec sa destination, en prenant en considération les risques et en respectant les consignes de sécurité figurant dans ce mode d'emploi! Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages provoqués par l'utilisation de la machine en contradiction avec les paramètres limites de la machine et avec les consignes d'utilisation de la machine (chapitre 2 et 8). Le risque est exclusivement l'affaire de l'utilisateur.
Supprimez immédiatement surtout les défauts pouvant influencer négativement la sécurité
- La machine peut être manipulée par une personne désignée par l'exploitant selon les conditions suivantes :
 - elle doit être titulaire d'un permis de conduire valide de la catégorie correspondante,
 - elle doit avoir pris connaissance des règles de sécurité relatives au travail avec la machine et doit maîtriser la manipulation de la machine,
 - la manipulation est interdite aux adolescent(e)s,
 - elle doit connaître la signification des symboles de sécurité placés sur la machine. Leur respect est important pour un fonctionnement sûr et fiable de la machine.
- L'entretien et les réparations de la machine doivent être effectués uniquement par une personne :
 - désignée par l'exploitant,
 - formée dans le domaine mécanique et connaissant les réparations des dispositifs mécaniques similaires
 - ayant pris connaissance de façon justifiable des règles de sécurité relatives au travail avec la machine,
 - possédant lors de la réparation de la machine attelée au tracteur le permis de conduire de la catégorie correspondante.
- Le conducteur doit assurer la sécurité d'autres personnes lors du travail avec la machine et lors du transport
- Le travail de la machine dans les champs ou lors du transport ne nécessite pas la présence du conducteur sur la construction de la machine. Le conducteur doit manipuler la machine de la cabine du tracteur.
-  Le conducteur peut monter sur la construction de la machine uniquement lorsque la machine est au repos et après le blocage de la machine contre le mouvement et ce uniquement pour des raisons suivantes
 - le réglage des parties de travail de la machine
 - les réparations et l'entretien de la machine.
 - réglage des éléments de travail de la machine après le dépliage des châssis latéraux
-  Lorsque vous montez sur la machine, ne montez pas sur les pneus des cylindres ou sur d'autres pièces rotatives. Elles peuvent tourner et vous pouvez vous provoquer des blessures graves consécutives à la chute.

-  Toutes modifications ou ajustements sur la machine peuvent être réalisés uniquement avec l'accord écrit du fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages engendrés par le non respect de cette consigne. La machine doit toujours être équipée d'accessoires, de dispositifs et d'équipements prescrits, y compris de symboles de sécurité. Tous les symboles d'avertissement et de sécurité doivent être maintenus en état lisible et à leurs places. En cas d'endommagement ou de perte, il est nécessaire de les remplacer immédiatement.
- Le conducteur doit pouvoir disposer à tout moment lors du travail du Mode d'emploi avec les exigences en matière de sécurité au travail.
-  Le conducteur ne doit pas consommer lors de l'utilisation de la machine de l'alcool, des médicaments, des produits stupéfiants et hallucinogènes qui réduisent la concentration et les capacités de coordination. Si le conducteur doit prendre des médicaments prescrits par le médecin ou s'il consomme des médicaments en vente libre, il doit être informé par le médecin sur sa capacité de manipuler la machine de façon responsable et sûre dans ces conditions.

Accessoires de protection

-  Pour la manipulation et l'entretien de la machine, utilisez:
 - d'une tenue adhérente
 - de lunettes et de gants de protection pour vous protéger de la poussière et des parties tranchantes de la machine



3 TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT

- La capacité de charge du moyen de transport destiné au transport de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine transportée. Le poids total de la machine figure sur la plaque signalétique.
- Les dimensions de la machine transportée ainsi que du moyen de transport doivent répondre aux règles en vigueur relatives au transport sur des voies de communication (ordonnances, lois).
- La machine transportée doit être fixée au moyen de transport toujours de façon à éviter la libération spontanée.
- Le transporteur est responsable des dommages provoqués par la libération d'une machine mal ou insuffisamment fixée au moyen de transport.



4 MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE

- La capacité de charge du dispositif de levage et des moyens de fixation destinés à la manipulation de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine manipulée.
-  • La fixation de la machine pour manipulation doit être réalisée uniquement dans les endroits prévus à cet effet et marqués par des étiquettes autocollantes représentant une „chaîne“ .
- Après la fixation (l'accrochage) dans les endroits prévus à cet effet, il est interdit de demeurer dans l'espace de la portée de la machine manipulée.

5 ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les étiquettes d'avertissement de sécurité servent à protéger le personnel

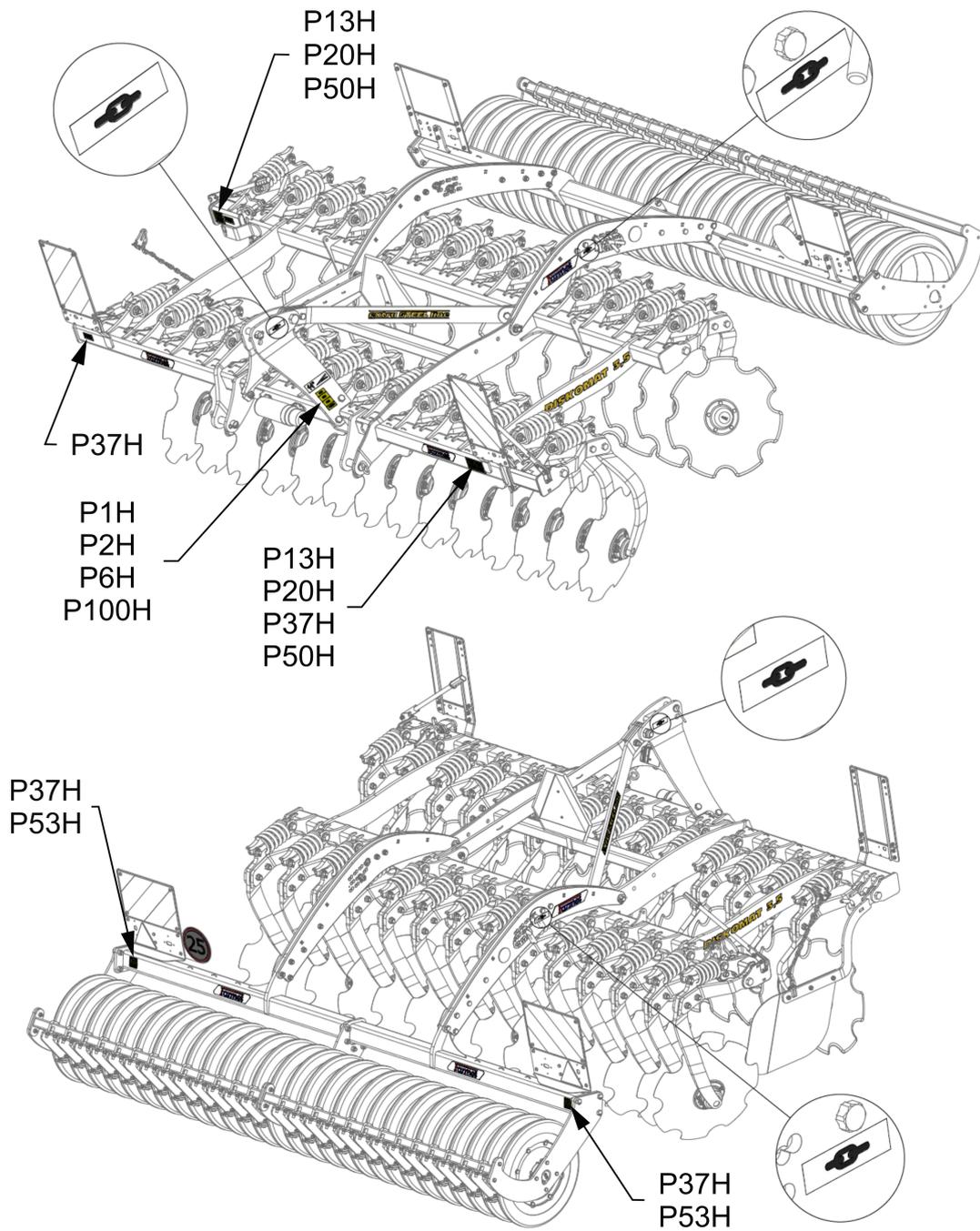
En règle générale:

- Respectez strictement les plaques de sécurité.
- Toutes les consignes de sécurité sont valables également pour les autres utilisateurs.
- En cas d'endommagement ou de détérioration de „L'ÉTIQUETTE DE SÉCURITÉ“ indiquée ci-dessus, placée sur la machine, LE PERSONNEL EST OBLIGÉ DE REMPLACER CETTE ÉTIQUETTE PAR UNE ÉTIQUETTE NEUVE.
- L'emplacement, l'aspect et la signification précise des étiquettes relatives à la sécurité au travail figurent dans les tableaux suivants tab.et sur l'image 1.

| ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ | TEXTE RELATIF À L'ÉTIQUETTE | EMPLACEMENT SUR LA MACHINE |
|------------------------|--|----------------------------|
| | <p>Avant de manipuler la machine, lisez attentivement le mode d'emploi. Respecte lors de l'utilisation les instructions et les règles de sécurité relatives au fonctionnement de la machine.</p> | P 1 H |
| | <p>Lors du branchement ou du débranchement, ne te place pas entre le tracteur et la machine. Ne t'engage pas non plus dans cet espace si le tracteur et la machine ne sont pas au repos et le moteur arrêté.</p> | P 2 H |
| | <p>Tenez-vous hors de portée de l'ensemble tracteur - machine agricole lorsque le tracteur est en marche.</p> | P 6 H |
| | <p>Avant de commencer à transporter la machine, sécurisez l'essieu avec des vanes à bille contre les chutes inattendues. (DSK 5 - 8 PS)</p> | P 13 H |
| | <p>Lors du pliage des cadres latéraux, ne pas introduire les mains dans l'espace des articulations du pliage. Lors du réglage de la profondeur de la machine, il existe un risque de coupure.</p> | P 20 H |
| | <p>Le déplacement et le transport sur la construction de la machine sont strictement interdits.</p> | P 37 H |

| | | |
|--|---|-----------------------|
| | <p>Maintenez une distance de sécurité avec l'équipement électrique lorsque vous travaillez et transportez la machine. (DSK 5 – 8 PS)</p> | <p>P 39 H</p> |
| | <p>Lors du pliage et dépliage des cadres latéraux, tiens-toi hors de leur portée.</p> | <p>P 50 H</p> |
| | <p>Sécurisez la machine contre tout mouvement indésirable en l'arrêtant sur ses organes de travail (disques). Sur les machines DSK 5-8 PS, fixez les roues aux essieux.</p> | <p>P 52 H</p> |
| | <p>Ne t'approche pas des pièces de la machine en rotation, tant que celles-ci ne sont pas au repos, c'est-à-dire, tant qu'elle tournent.</p> | <p>P 53 H</p> |
| | <p>Il est interdit de plier et de déplier les cadres latéraux de la machine en pente ou sur une surface inclinée. (DSK 5-8 PS)</p> | <p>P 100 H</p> |
| | <p>Les positions des leviers et les fonctions de la vanne à bille hydraulique située sur la tige du piston sont illustrées. (DSK 5 – 8 PS)</p> | <p>P 101 H</p> |

Fig. 1 - Emplacement des plaques de sécurité sur le machine

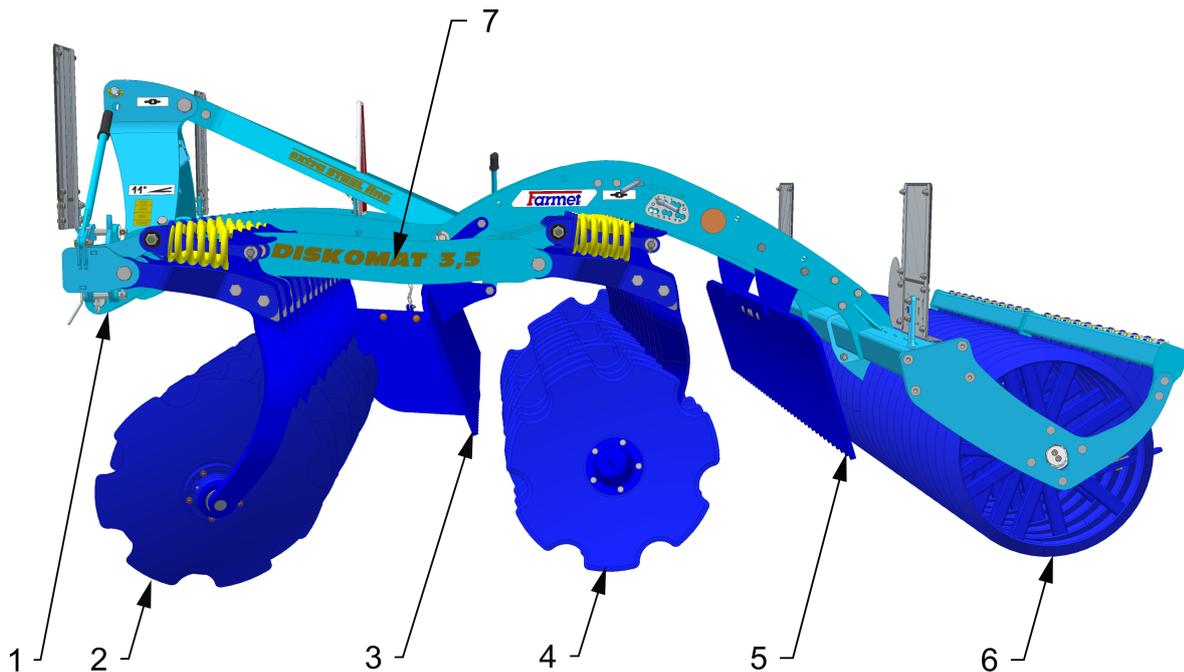


6 DESCRIPTION

Les machines **DISKOMAT 3**, **DISKOMAT 3,5** ont été conçues comme étant des machines semi-portées et elles sont munies d'une suspension de catégorie TBZ 3.

La machine Diskomat se compose d'un châssis sur lequel se trouvent deux rangées de disques de $\varnothing 620$ mm ($\varnothing 24,4$ in). La protection est automatique et se fait par ressorts. Derrière les rangées de disques avant et arrière, vous trouverez des déflecteurs qui dirigent et broient la terre. Un rouleau qui maintient la profondeur de travail et qui compacte la terre ayant été cultivée est fixé dans la partie arrière de la machine.

6.1 Éléments de travail de la machine



- 1 – suspension de traction
- 2 – rangée de disques avant
- 3 – déflecteurs avant
- 4 – rangée de disques arrière
- 5 – déflecteurs arrière
- 6 – rouleau arrière
- 7 – châssis central

7 MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT

- L'exploitant doit réaliser le montage selon les instructions du fabricant, de préférence en collaboration avec un technicien spécialisé désigné par le fabricant.
-  • L'exploitant doit assurer à la fin du montage un essai de fonctionnement de toutes les parties montées.
- L'exploitant doit veiller à ce que la manipulation de la machine à l'aide d'un dispositif de levage lors du montage soit en conformité avec le chapitre „4“.

8 MISE EN SERVICE

- Avant de réceptionner la machine, testez et contrôlez si elle n'a pas subi de dommages lors du transport et vérifiez la présence de toutes les pièces figurant dans le bon de livraison.



- Avant de mettre la machine en marche, lisez attentivement ce mode d'emploi, en particulier les chapitres 1–5. Avant la première utilisation de la machine, familiarisez-vous avec ses éléments de commande et avec son fonctionnement en général.
- Lors du travail avec la machine, respectez non seulement les consignes figurant dans ce mode d'emploi, mais également les règles générales relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité de transport, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement en vigueur.
- Avant toute utilisation (mise en marche), le conducteur doit contrôler la machine du point de vue d'intégralité, de sécurité au travail, d'hygiène au travail, de sécurité incendie, de sécurité de transport et de protection de l'environnement. La machine présentant des signes d'endommagement ne doit pas être mise en service
- L'attelage de la machine au tracteur doit être réalisé sur une surface droite et consolidée.
- Lors du travail en pente, respectez l'accessibilité de pente minimale autorisée de tout le train **TRACTEUR – MACHINE**.
- Avant de démarrer le moteur du tracteur, contrôlez l'absence de personnes ou d'animaux dans l'espace de travail de l'ensemble et mettez en marche le signal sonore d'avertissement.
- Le conducteur répond de la sécurité et de tous les dommages provoqués par le fonctionnement du tracteur et de la machine attelée.
- Le conducteur doit respecter lors du travail les règles techniques et de sécurité de la machine fixées par le fabricant.
- Lorsqu'il effectue un demi-tour au niveau de la tournière, le conducteur est obligé de sortir les éléments de travail de la terre.
- Le conducteur est obligé de respecter lors du travail les profondeurs de travail et les vitesses prescrites, indiquées dans le mode d'emploi dans le chap.1.
- Avant de quitter la cabine de tracteur, le conducteur est obligé de descendre la machine et de bloquer l'ensemble contre le déplacement.

MESURES À PRENDRE EN VUE DE RÉDUIRE LA PRESSION SPÉCIFIQUE EXERCÉE SUR LA TERRE À UNE VALEUR INFÉRIEURE À 200 KPA (29 PSI)

Afin de réduire la pression spécifique qui est exercée sur la terre (inférieure à 200 kPa/29 Psi) lors des virages au chaintre, lever la machine sur son timon, à l'aide de l'hydraulique du tracteur, et sur ses rouleaux arrière. Faire pivoter la machine déployée et posée sur ses rouleaux arrière.

8.1 Acouplement au tracteur

- La machine ne peut être attelée qu'à un tracteur dont le poids en état de marche et les paramètres permettent de travailler en toute sécurité une fois que la machine est attelée. Ce tracteur doit également garantir la sécurité du transport de la machine sur la voirie publique.
- Le conducteur doit respecter toutes les règles générales en vigueur relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement.
- Le conducteur peut atteler la machine seulement à un tracteur équipé d'un crochet d'attelage arrière à trois points et d'un système hydraulique fonctionnel, non endommagé.
- Tableau des exigences à l'égard du moyen de traction pour le travail avec la machine:

| | | |
|---|--|------------------------------------|
| Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine | DISKOMAT 3 N | 105 – 158 kW (140 – 215 HP) |
| | DISKOMAT 3,5 N | 120 – 180 kW (160 – 240 HP) |
| Exigence à l'égard du crochet d'attelage à trois points (TBZ) du tracteur | Écartement des articulations d'attelage inférieures (mesuré sur les axes des articulations) | 1050±1,5 mm (41,34 in) |
| | Ø du trou des articulations d'attelage inférieures pour les goupilles d'attelage de la machine | 37,5 mm (1,48 in) |

- Attalez la machine à l'aide de l'attelage trois points TBZ aux bras inférieurs du TBZ du tracteur, bloquez les bras du TBZ à l'aide des goupilles contre le désattelage.
- La machine attelée au tracteur modifie la répartition du poids sur les essieux individuels du tracteur. Ceci provoque le soulagement de l'essieu avant et l'altération de la manoeuvrabilité. Les propriétés de freinage sont également influencées.



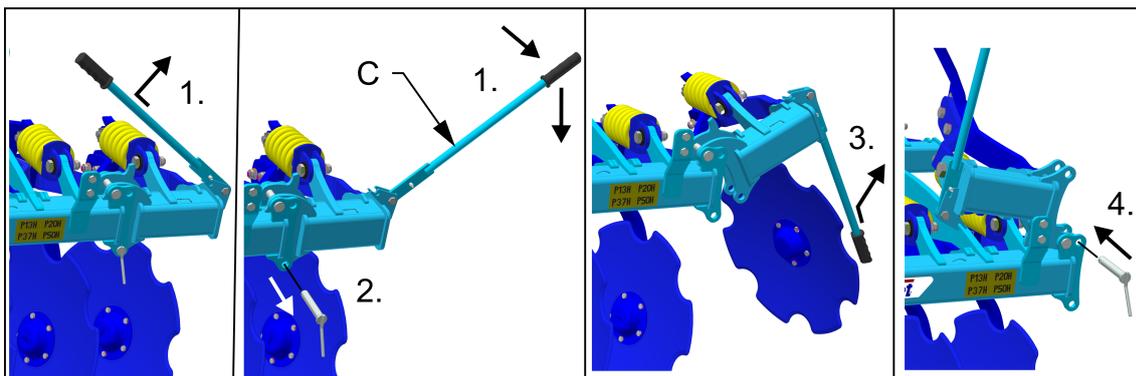
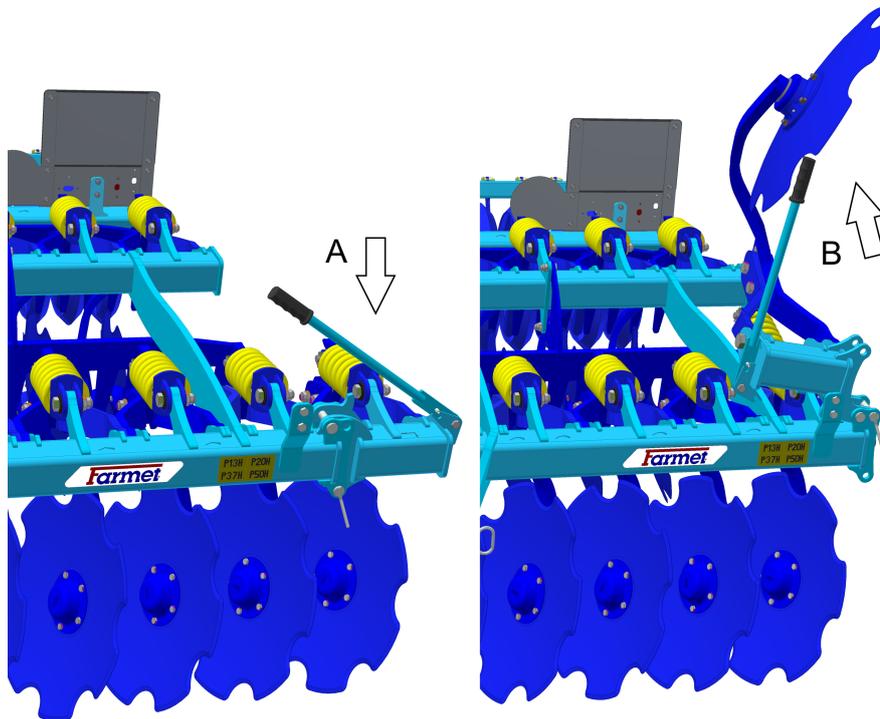
Lors de l'attelage, aucune personne ne doit demeurer dans l'espace entre le tracteur et la machine.

9 TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION

Position de transport de la machine

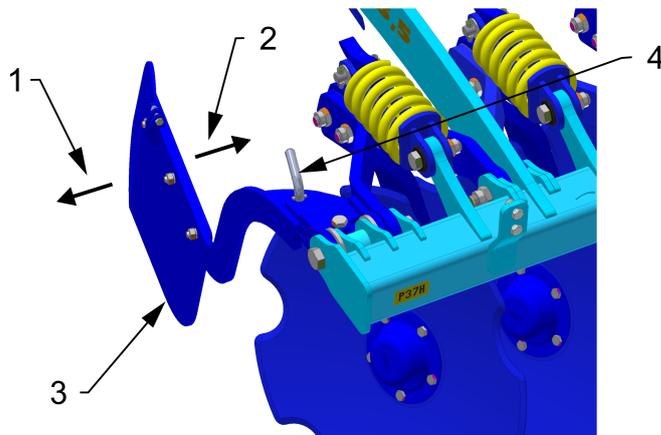
- Raccorder la machine à la suspension du tracteur en utilisant l'équipement de suspension à trois points (TBZ 3).
- Placer les disques latéraux du châssis principal en position de transport.

Replier et déployer les disques en ayant recours au levier de commande (voir la figure ci-dessous). Ne jamais rester sous les disques lorsque vous réglez la position des disques – toujours rester hors d'atteinte des disques !!! Toujours bloquer la position des disques à l'aide du goujon !



A – Position de travail
 B – Position de transport
 C – Levier de commande

- Lors d'un déplacement sur la voirie publique, il est possible de replier le déflecteur latéral. Pour ce faire, utiliser le goujon de blocage pour bloquer le déflecteur en position de travail ou en position de transport.



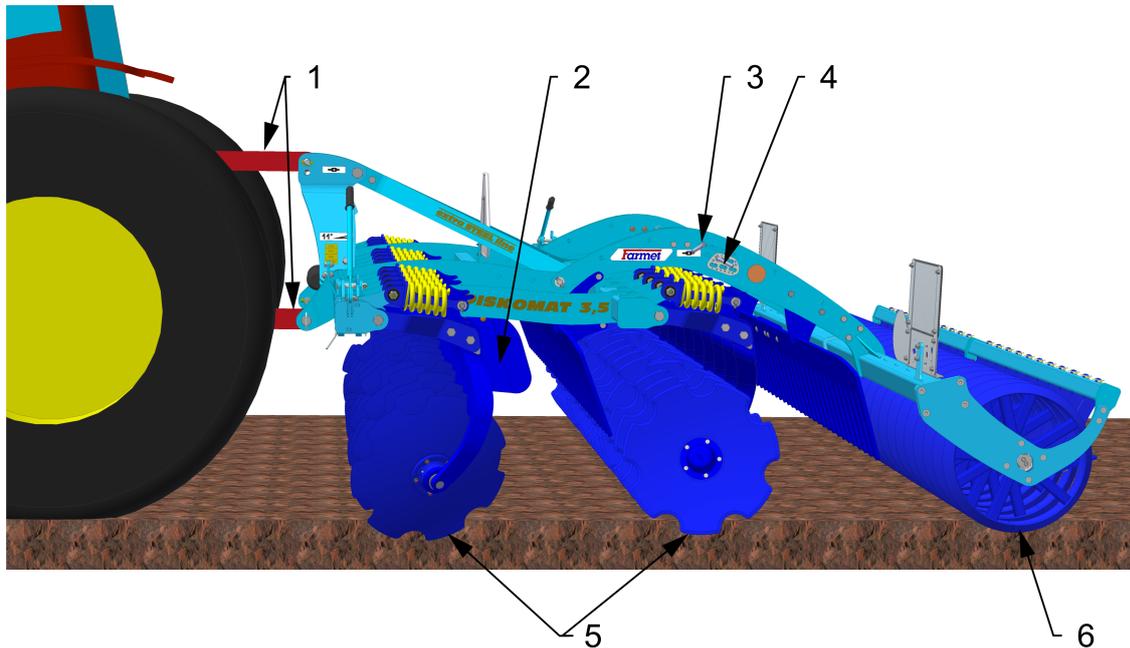
- 1 – Position de travail
- 2 – Position de transport
- 3 – Déflecteur latéral
- 4 – Goujon de blocage du déflecteur

- Si la machine est équipée d'un rouleau double arrière, basculez-le et bloquez à l'aide de la goupille.
- La machine doit être équipée d'écrans amovibles avec marquage des contours, d'éclairage fonctionnel et de plaque arrière avec symbole pour véhicules lents (selon EHK n° 69).
- L'éclairage doit fonctionner lors du déplacement sur les voies de communication.
- Le tracteur doit être équipé d'un dispositif lumineux particulier de couleur orange qui doit fonctionner lors du déplacement sur les voies de communication.
- La vitesse maximale de transport sur les voies de communication s'élève à **25 km/hod (15 mph)**.
- Bloquez les bras inférieurs du crochet d'attelage à trois points TBZ du tracteur contre la déviation latérale.

**Défense de fonctionnement en cas de manque de visibilité!**

- Placez la machine en position de transport
- Compte tenu des dimensions de transport de la machine, le conducteur est obligé d'être particulièrement prudent lors du déplacement sur les voies de communication.
- Pour des raisons de modification de la charge des essieux, le conducteur doit respecter après l'attelage de la machine au tracteur les règles en vigueur relatives au déplacement sur les voies de communication (lois, ordonnances). Les propriétés de roulement de l'ensemble changent également en fonction du caractère du terrain, par conséquent, adaptez votre façon de rouler à ces conditions.
- Lorsqu'il recule avec la machine, le conducteur est obligé d'assurer une vue suffisante de son poste de conducteur dans le tracteur. En cas de vue insuffisante, le conducteur doit faire appel à une personne apte et formée.
- Pour le transport, l'opérateur doit replier les châssis latéraux et les bloquer contre tout déploiement involontaire.
- Lors du déplacement de la machine sur des voies de communication, le conducteur doit bloquer les bras de l'attelage trois points TBZ arrière du tracteur en position de transport, c'est-à-dire, empêcher la descente subite des bras à l'aide du levier de la commande hydraulique des bras. En même temps, il est nécessaire de bloquer les bras de l'attelage trois points TBZ arrière du tracteur contre une déviation latérale.
- Lors du transport de la machine sur des voies de communication, le conducteur doit respecter les lois et ordonnances en vigueur relatives à cette situation et qui précisent les relations des essieux du tracteur en fonction de la vitesse de transport.

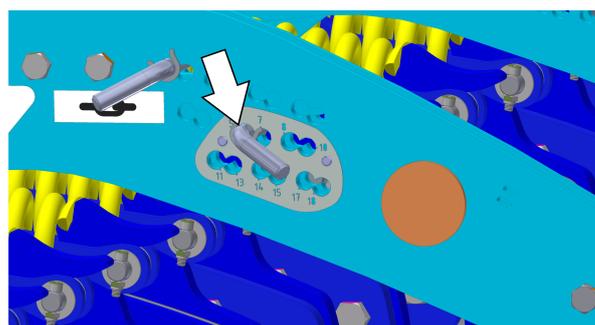
10 RÉGLAGE DE LA MACHINE



- 1 – Réglage du plan longitudinal de la machine
- 2 – Réglage du déflecteur latéral
- 3 – Blocage du rouleau
- 4 – Réglage de la profondeur
- 5 – Disques – profondeur de travail
- 6 – Rouleau arrière

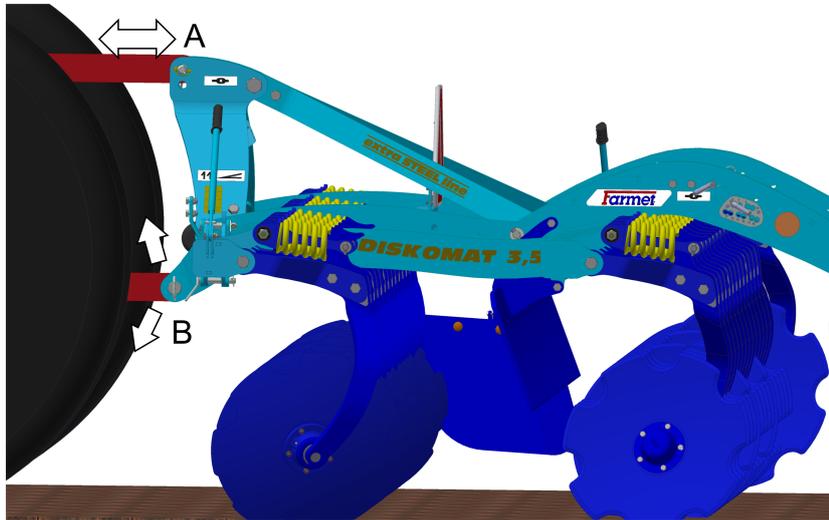
10.1 Réglage de la profondeur de travail de la machine

- Régler la profondeur de travail à l'aide du goujon de la vanne du châssis arrière – utiliser l'échelle (6-18 cm / 2,4 – 7,1 in)



10.2 Réglage de la machine à l'aide des bras de la suspension à trois points du tracteur

- En positionnant les bras inférieurs du tracteur et en réglant la tige du troisième point du tracteur, régler le plan longitudinal de la machine de manière à ce que la première et la deuxième rangée de disques s'enfoncent à la même profondeur.



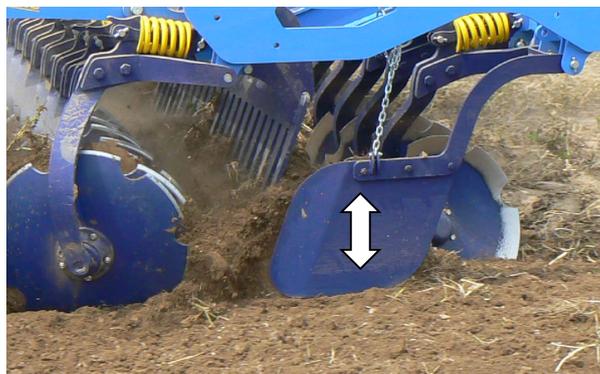
- A – Réglage de la longueur de la tige
- B – Réglage de la hauteur des bras du tracteur

Durant le travail, la machine est très stable. Lorsque le plan longitudinal de la machine est mal réglé, vous risquez cependant que la machine tire sur les côtés (principalement dans les terres lourdes). Pour éviter ce phénomène, il convient de modifier la hauteur des bras du tracteur:

- Lorsque la machine pivote vers la gauche, les disques avant sont réglés plus bas ⇒ relever la machine sur les bras du tracteur et prolonger la tige du troisième point
- Lorsque la machine pivote vers la droite, les disques avant sont réglés plus haut ⇒ rabaisser la partie avant de la machine sur les bras du tracteur et raccourcir la tige du troisième point

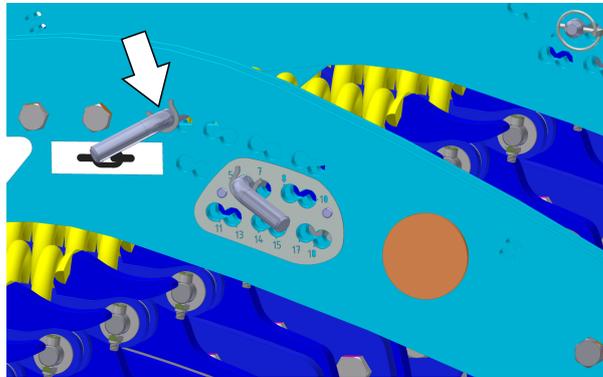
10.3 Réglage du déflecteur latéral

- Régler la hauteur au déflecteur latéral de manière à ce qu'il bloque la terre qui est éjectée par le disque avant situé sur le bord du rouleau, ceci pour former une surface nivelée entre les différents passages.



10.4 Blocage de la position du rouleau

- Utiliser le goujon supérieur de la vanne du châssis arrière pour empêcher que les châssis arrière portant le rouleau puissent tomber sur le châssis principal de la machine lors du relèvement de la machine au chaire. Une fois que la machine sera enfoncée, remettre le goujon supérieur de la vanne dans l'orifice situé au plus près de la butée.



11 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE



Respectez les consignes de sécurité relatives aux soins et à l'entretien.

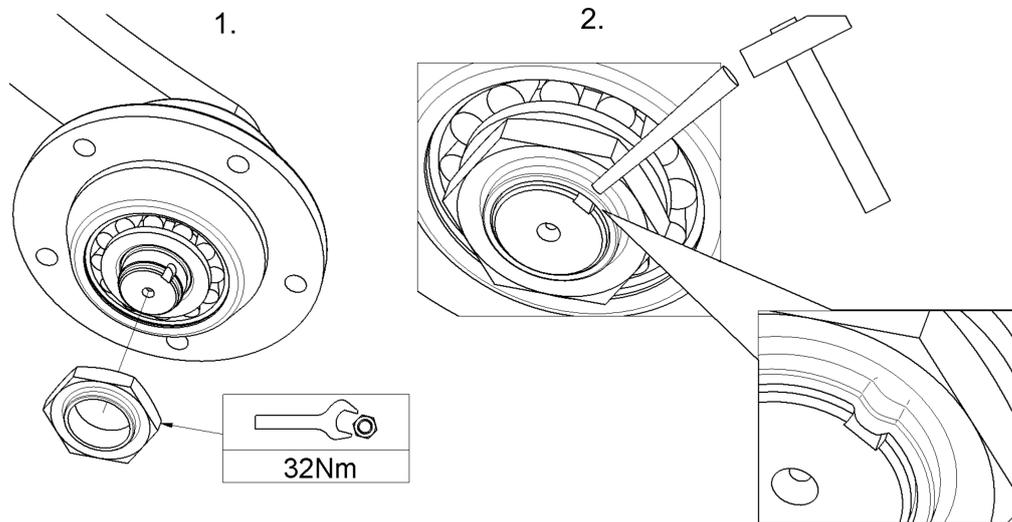
- Lorsqu'il est nécessaire de souder lors d'une réparation alors que la machine est attelée au tracteur, il est nécessaire que les câbles d'alimentation de l'alternateur et de l'accumulateur du tracteur soient débranchés.
- Avant toute utilisation de la machine, puis en fonction du besoin, contrôlez le serrage de tous les assemblages par vis ou autres.
- Contrôlez en continu l'usure des éléments de travail de la machine, éventuellement remplacez ces éléments de travail usagés par des neufs.
- Le réglage, le nettoyage et le graissage de la machine peuvent être réalisés uniquement lorsque la machine est au repos (c'est-à-dire, la machine est arrêtée et ne fonctionne pas).
- Lors du travail sur la machine levée, utilisez des dispositifs d'appui adéquats, placés dans des endroits marqués ou dans des endroits convenant à cet effet.
- Lors du réglage, le nettoyage, l'entretien et les réparations sur la machine, bloquez les parties de la machine pouvant chuter ou autrement menacer le conducteur.
- Pour accrocher la machine lors de la manipulation à l'aide d'un dispositif de levage, utilisez uniquement les endroits marqués par des étiquettes autocollantes comportant la marque de la chaîne . 
- En cas de panne ou d'endommagement de la machine, coupez immédiatement le moteur et protégez-le contre une remise en marche, bloquez la machine contre le déplacement — seulement après vous pouvez procéder à la suppression de la panne.
- Utilisez lors des réparations de la machine uniquement les pièces détachées d'origine, les outils et les accessoires de protection adéquats.
- Maintenez la machine propre.



N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou de jet d'eau direct pour nettoyer les roulements. Les joints et les roulements ne sont pas étanches lors d'une pression trop importante.

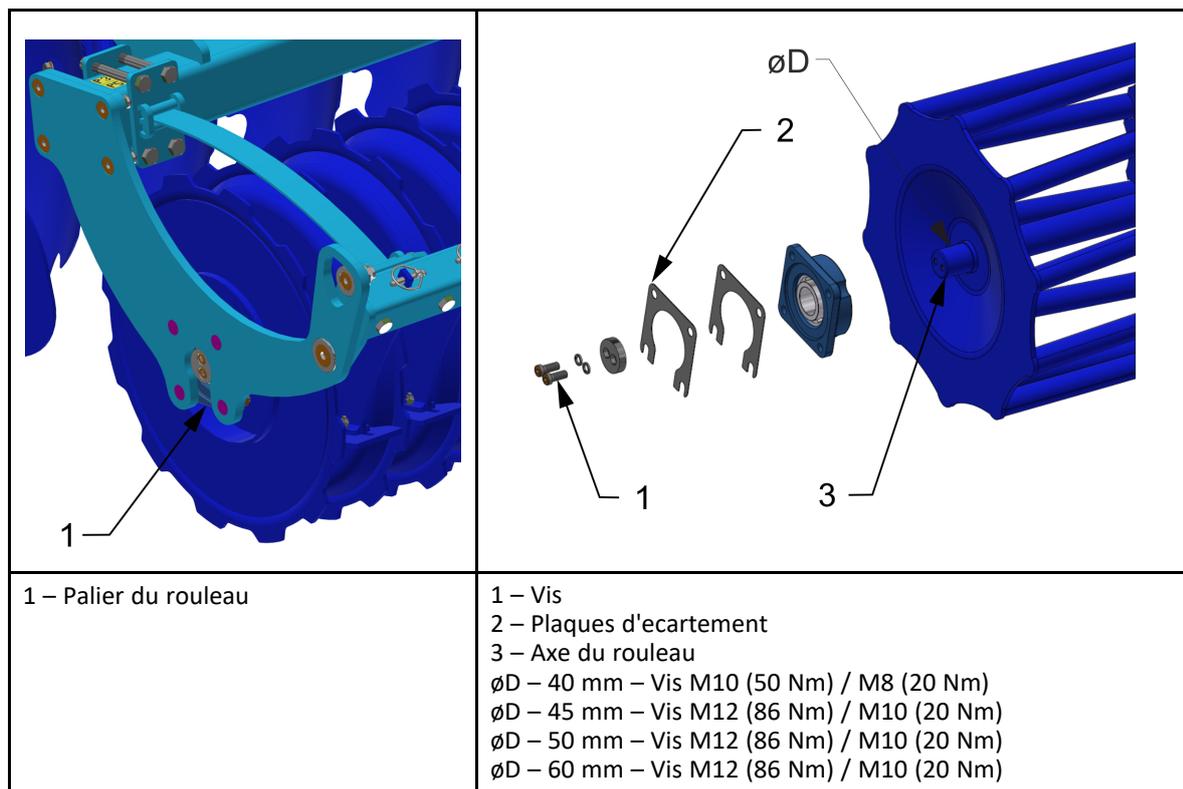
11.1 Serrage et blocage des roulements des disques (ne s'applique pas aux roulements sans entretien)

- Serrer tout d'abord l'écrou et faire pivoter le capot pour que les roulements reposent bien dans leurs capots. Desserrer ensuite l'écrou et le reserrer à un couple de 32 Nm. Il est ensuite nécessaire de bloquer l'écrou en frappant sur la rainure de l'arbre.



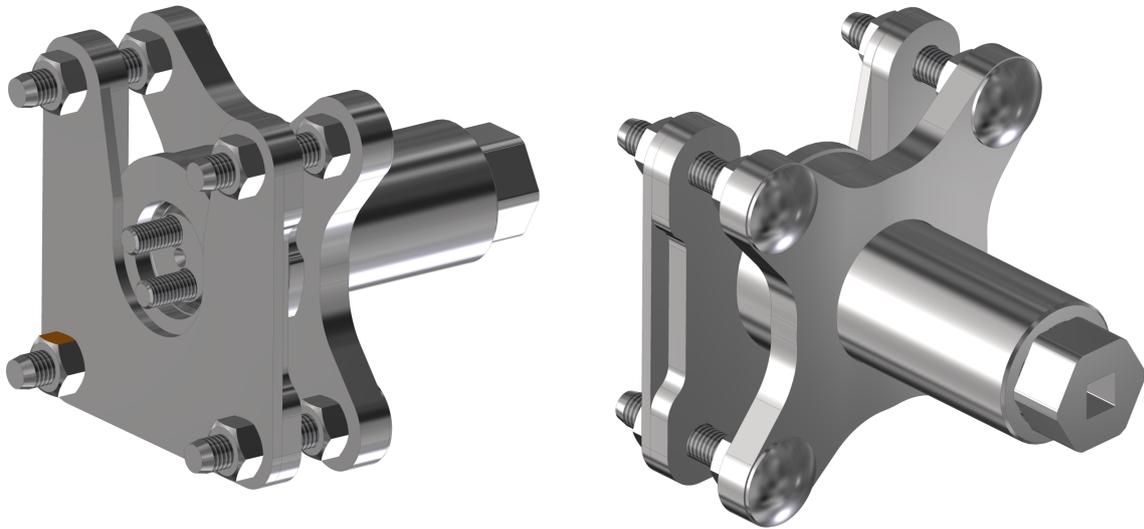
11.2 Remplacement des paliers des rouleaux de travail

- Respectez toujours lors du remplacement des paliers des rouleaux les règles et les instructions de sécurité.
- Lors du remplacement des paliers des rouleaux, la machine doit être attelée au tracteur conformément au chapitre „8.1.“. Au cours du remplacement des paliers des rouleaux, le moteur du tracteur doit être arrêté et le conducteur ou le dépanneur doit empêcher l'accès au tracteur aux personnes non autorisées.
- Le remplacement des paliers des rouleaux doit être effectué sur une surface solide et droite et la machine doit être au repos.

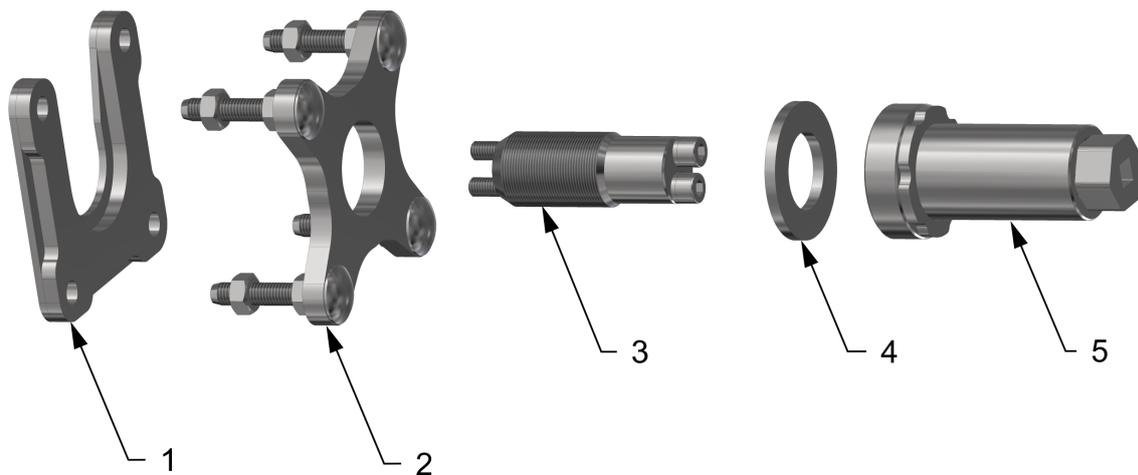


11.2.1 Utilisation du dispositif de démontage et de montage des paliers

- L'emplacement de l'équipement sur la machine est indiqué dans le catalogue des pièces détachées.



Pièces du dispositif

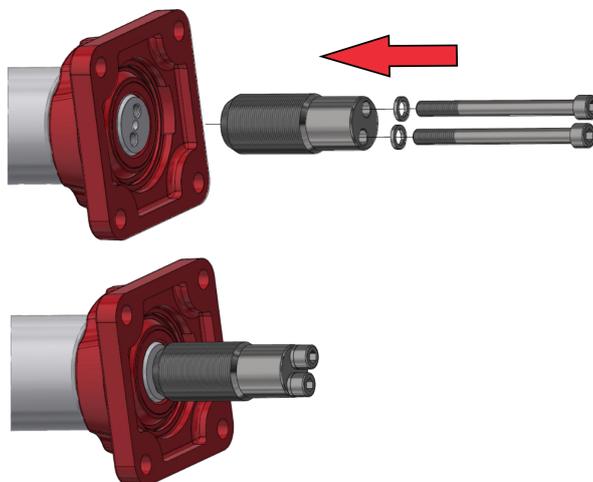


- 1 – Pièce pour le démontage de la bague de palier
- 2 – Pièce pour le démontage du palier ou de la bague de palier
- 3 – Axe du dispositif + vis
- 4 – Rondelle
- 5 – Corps du dispositif

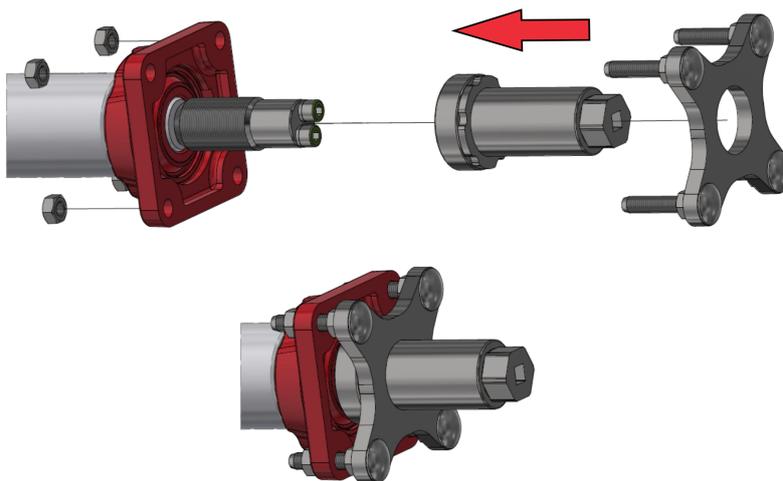
11.2.1.1 Démontage du palier complet

- Procédé:

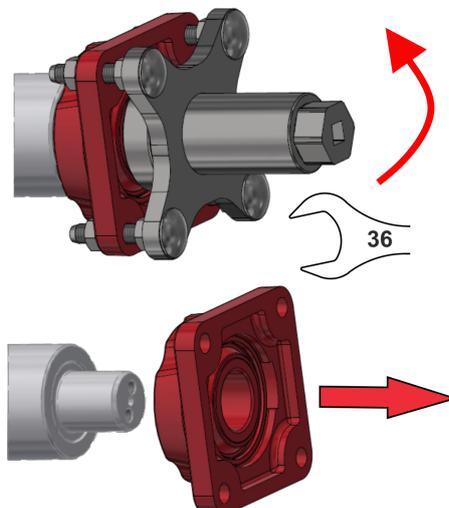
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier et fixation au palier à l'aide des écrous



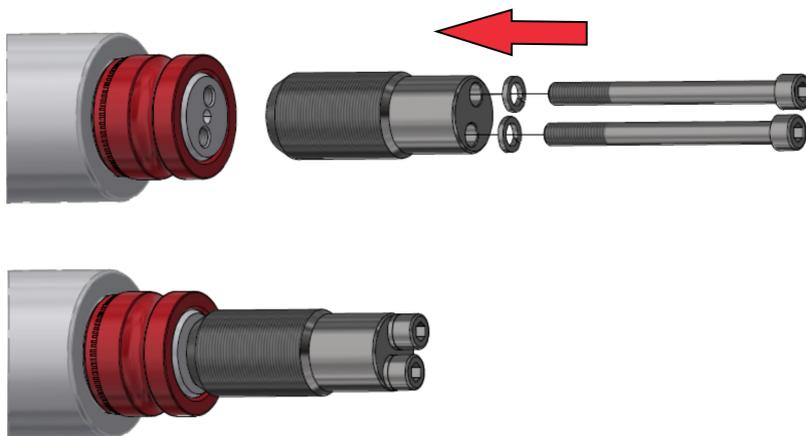
3. Démontage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



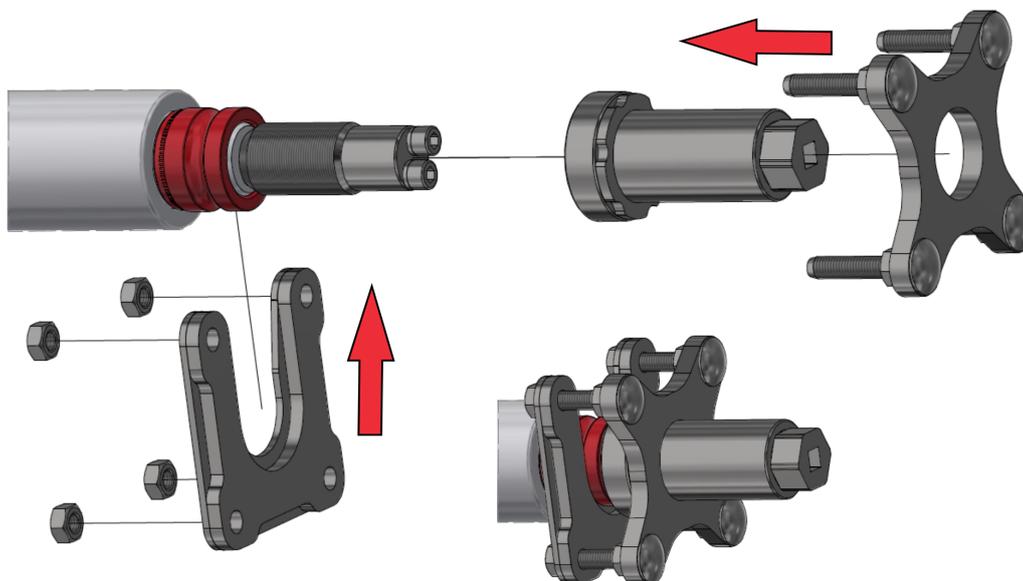
11.2.1.2 Démontage de la bague uniquement

- Procédé:

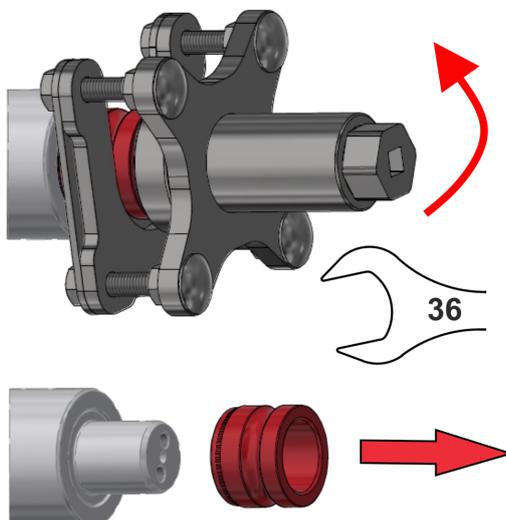
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier, mise en place de la pièce pour le démontage de la bague et fixation à l'aide des écrous



3. Démontage de la bague en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



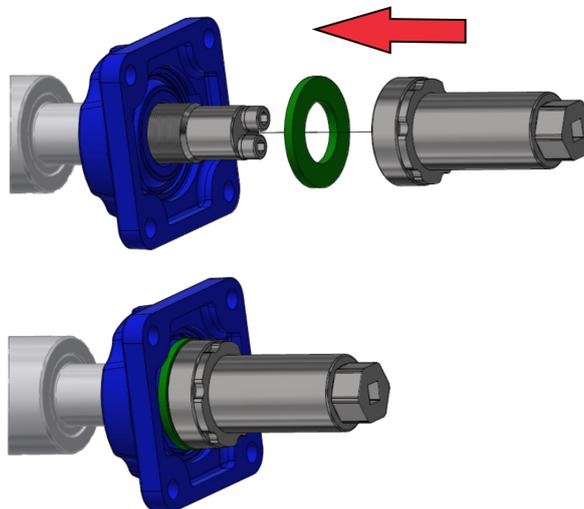
11.2.1.3 Montage des paliers sur les axes

- Procédé:

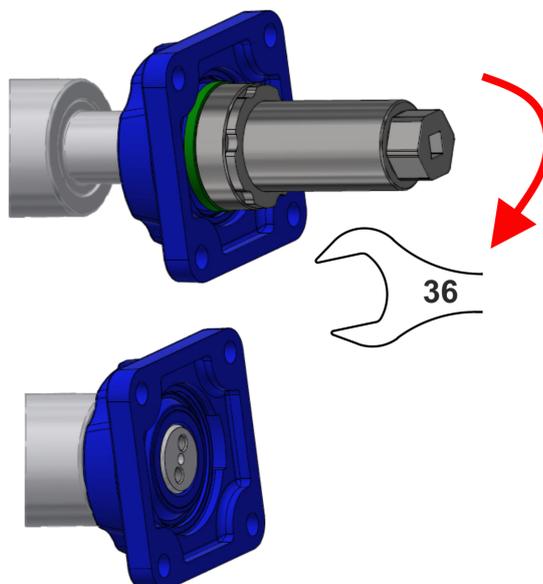
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Mise en place du palier + rondelle et vissage du corps du dispositif



3. Montage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



11.2.2 Utilisation des plaques d'ecartement

Les plaques d'écartement servent à délimiter les tolérances de fabrication. Par conséquent, elles peuvent ne pas être utilisées.

- Fixez les corps de palier aux rouleaux
- Sortez le rouleau avec les paliers entre les parois latérales du cadre et évaluez s'il est nécessaire d'utiliser les PLAQUES D'ECARTEMENT

| | |
|---------------------------------|--|
| | |
| <p>1 – Plaques d'ecartement</p> | <p>1 – Paroi laterale du cadre 2 – Plaques d'ecartement 3 – Corps de palier 4 – Axe du rouleau 5 – Vis</p> <p>Parametre "X" = un espace est créé? OUI = Utilisez les plaques d'ecartement NON = N'utilisez pas les plaques d'ecartement</p> |

12 RANGEMENT DE LA MACHINE

Mise hors service de la machine pour une durée prolongée :

- Si possible, stockez la machine sous un toit.
- Stockez la machine sur un support droit et solide avec une capacité de charge suffisante.
- Avant de ranger la machine, débarrassez-la d'impuretés et conservez-la de façon à éviter tout endommagement pendant le stockage. Portez une attention particulière à tous les endroits de graissage et graissez-les soigneusement selon le plan de graissage.
- Protégez la machine contre l'accès des personnes non autorisées.

13 PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE

- Respectez les consignes de sécurité lors de l'entretien de la machine et son graissage.

| ENDROIT DE GRAISSAGE | INTERVALLE | PRODUIT DE GRAISSAGE |
|------------------------|--|---|
| Roulements des disques | Toujours à la fin de la saison et avant de ranger la machine | Graisse plastique KP2P-20 Likx selon DIN 51 502 |



Manipulation des graisses:

- Protégez-vous du contact direct avec les huiles en portant des gants ou en appliquant des crèmes de protection.
- Lavez soigneusement les traces d'huile sur la peau à l'eau chaude et au savon.
- Ne nettoyez pas la peau avec de l'essence, du gasoil ou avec d'autres dissolvants.
- L'huile est toxique. Si vous en avez avalé, consultez immédiatement un médecin.
- Tenez les graisses hors de portée des enfants.

14 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Manipulez les huiles et les graisses selon les lois et règles en vigueur relatives aux déchets.

15 LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE

- L'exploitant doit veiller à séparer lors de la liquidation les pièces en acier et les pièces comportant l'huile hydraulique ou la graisse.
- L'exploitant doit découper les pièces en acier en respectant les règles de sécurité et les déposer dans un centre de ramassage des matières premières secondaires. En ce qui concerne les autres pièces, il doit procéder selon les lois en vigueur relatives aux déchets.

16 SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE

16.1 Service de dépannage

Le service de dépannage est assuré par un représentant commercial après la consultation avec le fabricant ou par le fabricant lui-même. Les pièces détachées sont disponibles chez les vendeurs individuels par l'intermédiaire d'un réseau de vente sur tout le territoire de la république. Utilisez les pièces détachées uniquement selon le catalogue de pièces détachées édité officiellement par le fabricant.

16.2 Garantie

1. Le fabricant octroie une garantie de 24 mois pour les pièces suivantes : cadre principal, essieu et timon de la machine. En ce qui concerne les autres parties de la machine, le fabricant octroie une garantie de 12 mois. La garantie prend effet le jour de vente de la nouvelle machine au consommateur (utilisateur) final.
2. La garantie couvre les vices cachés apparaissant pendant la garantie lors d'une utilisation correcte de la machine à condition de respecter les conditions indiquées dans le mode d'emploi.
3. La garantie ne s'applique pas aux pièces détachées d'usure, c'est-à-dire à l'usure mécanique courante des pièces de remplacement des parties de travail (socs, arêtes, etc.).
4. La garantie ne s'applique pas aux conséquences indirectes consécutives à un endommagement éventuel, par exemple, sur la réduction de la durée de vie, etc.
5. La garantie est liée à la machine et ne cesse pas suite au changement de propriétaire.
6. La garantie est limitée au démontage et au montage, éventuellement au remplacement ou à la réparation de la pièce défectueuse. La décision de changer ou de réparer la pièce défectueuse appartient à l'atelier contractuel Farmet.
7. Pendant la garantie, seul un technicien agréé du fabricant est autorisé à réaliser les réparations ou d'autres interventions sur la machine, faute de quoi la garantie ne sera pas reconnue. Cette disposition ne s'applique pas au remplacement des pièces détachées d'usure (voir point 3).
8. La garantie est conditionnée par l'utilisation des pièces détachées d'origine du fabricant.

2013/001/01

(CZ) **ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**
 (GB) **CE CERTIFICATE OF CONFORMITY**
 (D) **EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**
 (F) **DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ**
 (RU) **СЕРТИФИКАТ СООТВЕТСТВИЯ ЕС**
 (PL) **DEKLARACJA ZGODNOŚCI WE**

1. (CZ) My (GB) We (D) Wir (F) Nous (RU) Мы (PL) My: **Farmet a.s.**
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 Czech Republic
 DIČ: CZ46504931
 Tel/Fax: 00420 491 450136

(CZ) Vydáváme na vlastní zodpovědnost toto prohlášení. (GB) Hereby issue, on our responsibility, this Certificate. (D) Geben in alleiniger Verantwortung folgende Erklärung ab. (F) Publiions sous notre propre responsabilité la déclaration suivante. (RU) Под свою ответственность выдаем настоящий сертификат. (PL) Wydajemy na własną odpowiedzialność niniejszą Deklarację Zgodności.

2. (CZ) Strojní zařízení: - název : **Diskový podmítač**
 (GB) Machine: - name : **Disk plough-harrow**
 (D) Fabrikat: - Bezeichnung : **Kurzscheibenegge**
 (F) Machinerie: - dénomination : **Déchaumeur à disques**
 (RU) Сельскохозяйственная машина: - наименование : **Дисковый лушильник**
 (PL) Urządzenie maszynowe: - nazwa : **Talerzowy plug podorywkowy**
- typ, type : **DISKOMAT**
 - model, modèle : **DISKOMAT 3; 3,5**
 - (CZ) výrobní číslo :
 - (GB) serial number
 - (D) Fabriknummer
 - (F) n° de production
 - (RU) заводской номер
 - (PL) numer produkcyjny:

3. (CZ) Příslušná nařízení vlády: č.176/2008 Sb. (směrnice 2006/42/ES). (GB) Applicable Governmental Decrees and Orders: No.176/2008 Sb. (Directive 2006/42/ES). (D) Einschlägige Regierungsverordnungen (NV): Nr.176/2008 Slg. (Richtlinie 2006/42/ES). (F) Décrets respectifs du gouvernement: n°.176/2008 du Code (directive 2006/42/CE). (RU) Соответствующие постановления правительства: № 176/2008 Сб. (инструкция 2006/42/ES). (PL) Odpowiednie rozporządzenia rządowe: nr 176/2008 Dz.U. (Dyrektywa 2006/42/WE).

4. (CZ) Normy s nimiž byla posouzena shoda: (GB) Standards used for consideration of conformity: (D) Das Produkt wurde gefertigt in Übereinstimmung mit folgenden Normen: (F) Normes avec lesquelles la conformité a été évaluée: (RU) Нормы, на основании которых производилась сертификация: (PL) Normy, według których została przeprowadzona ocena: ČSN EN ISO 12100, ČSN EN ISO 4254-1.

(CZ) Schválil (GB) Approve by dne: 01.02.2013
 (D) Bewilligen (F) Approuvé
 (RU) Утвердил (PL) Uchwalif

p. Gavlas Dušan
 technický ředitel
 Technical director

Farmet a.s.
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 DIČ CZ46504931
 3P

V České Skalici dne: 01.02.2013

Ing. Karel Žďárský
 generální ředitel společnosti
 General Manager
